

Bulletin Municipal

Janvier 2017

N°61

Bonne et heureuse
année 2017

SOMMAIRE

x Le mot du Maire	p 2
x Finances - Travaux	p 3-5
x Affaires sociales et petite enfance	p 6
x Affaires scolaires	p 7
x Urbanisme	p 8-9
x Culture, tourisme et patrimoine	p 10-14
x Sports, jeunesse et vie associative	p 15
x Communication et concertation	p 16
x Quoi de neuf à AQTA ?	p 17
x Vie municipale	p 18-20
x Etat civil	p 19
x Vie associative	p 21-25
x Tribune de l'opposition	p 26
x Un peu de breton	p 27
x Agenda	p 28

Le mot du maire

Chers Pluvignaises et Pluvignois



Ce début d'année 2017 marque la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2014. C'est donc l'occasion pour moi de revenir sur les principales actions réalisées et à venir conduites par l'équipe municipale.

Tout d'abord l'adoption du PLU en mars dernier qui a été l'aboutissement de plusieurs années de travail. Ce document stratégique devra permettre à notre commune de se développer dans sa dimension communale mais également intercommunale.

Le projet d'aménagement de la zone artisanale de Brévencet a pu être lancé, la zone commerciale de Bodevéno devrait également démarrer. Enfin, même si la surface constructible a été réduite, la reprise de la construction de l'habitat individuel et collectif sera bien réelle en 2017.

L'école maternelle J. ROLLO est en voie d'achèvement tout comme le parking de ce pôle enfance que constituent le restaurant scolaire, le multi-accueil, la salle Le Borgne, les écoles St Guigner et J. Rollo. Les rues d'accès à ce site ont toutes été réaménagées et sécurisées pour les piétons (impasse Pen Prat, résidence Bellevue, rues Pen Prat et de l'étang). Il en a été de même pour la rocade de la route de Baud à la route de Ste Anne. Ces aménagements de cheminement doux seront aussi mis en œuvre sur la route de Bieuzy, la route de Landaul/Landévant, la route de Sainte-Anne et enfin sur la rocade, de la route de Sainte-Anne au rond-point du Vorlen.

La sécurisation du centre-ville se poursuivra par la réalisation du rond-point du Hirello et la mise en sens unique de la rue de la Croix rouge, la rue Kériolet et la rue Maréchal Leclerc de la place Chazelle à la rue de la croix rouge.

Les travaux de la salle multifonction GOH CASTEL de Bieuzy Lanvaux débiteront avec un léger retard au premier trimestre 2017.

Un projet privé public devrait se concrétiser sur le site de la poste. Celui-ci permettrait la construction d'une pharmacie, d'une maison médicale, d'une nouvelle agence postale et d'un nouveau bureau de tourisme.

Et enfin, après une étude prospective de nos finances sur les trois années à venir, une réflexion sur la création d'un pôle culturel (médiathèque, école de musique) accessible aux personnes à mobilité réduite en centre-ville sera à l'ordre du jour des commissions travaux et finances dès cette année. Tous ces dossiers seront bien entendu soutenus en conseil municipal après avoir été présentés à la population lors de réunions de concertation.

Ces deux projets ont pour but de développer l'attractivité du centre-ville, car seront menés en parallèle des projets immobiliers de logements. Une réflexion sur la cohabitation piétons, cyclistes et automobiles sera engagée afin de rendre le centre-ville animé et convivial.

Nous poursuivons la dynamique initiée l'an dernier. C'est dans cet état d'esprit que le conseil municipal et moi-même, nous vous présentons tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Gérard PILLET, Maire de PLUVIGNER

Pleuwigeriz ha Pleuwignerezed ker

Get ar blez 2017 é krog en em gavomp arru e-kreiz ar prantad meriñ ar gumun ho poa fiziet en-nomp e 2014. Ur brav a zigarez din da deurel ur sell àr an oberioù pennañ bet kaset da benn, hag àr ar re a chom c'hoazh da vout kaset get ar bare e penn ar gumun.

Da gentañ e venegin Steuñv Lec'hel ar C'hêrao-zañ bet votet da vat e miz Meurzh tremenet ; disoc'het omp aze get meur a vlezad labour. War divizoù an tres meur-se e vo tu d'ar c'humun kreskaat ha diorren àr he zachenn dezhi hec'h-unan kenkoulz hag àr kani an etrekumuniezh

Daet omp da benn a reiñ lañs da dres asasaat tachenn-labourezh Breventeg ; pechañs e krogo emberr al labourioù kentañ àr dachenn kenwerzhorel dazonet Bodevenou. E 2017, en despet d'al lec'h aotreet sevel ti àrnañ bout bet strishaet, e krogo en-dro, a-dra-sur, ar sevel tier ur familh pe lojeriz boutin.

Skol-vamm J. ROLLO a zo kenkoulz lâret achu ; evel mad eo achu parking ar pezh a zo daet da vout kornad ar vugale get ar gantinenn, ar greizenn liesdegemer, sal ar Borgn, ar skolioù St-Gwigner ha J. Rollo.

Ar straedoù é kas duhont a zo bet razh kempennet evit bout akomotoc'h ha suroc'h evit an dud àr-droad (hentdall Penn-Prad, bod Bellevue, straed Penn-Prad ha straed al Lenn). Ar mem tra 'zo bet graet a-hed hent-tro ar vourc'h etre hent Baod ha hent Stez Anna.

Er mem feson e vo dalc'het da aesaat ar bale àr-droad a-hed hent Bizhui, hent Landaol/Landevan, hent Stez Anna ; achuet e vo a-hed hent-tro ar vourc'h, etre hent Stez Anna ha kroashent-tro ar Vorlenn.

Dalc'het e vo da wellaat ar surentez e-kreiz ar vourc'h : savet ur c'hoashent-tro en Hirelloù, lakaet ar roulaj doc'h un tu hepken e straed ar Bouhaloù, straed Kériolet ha straed Marechal Leclerc (etre plasenn Chazelles hag ar Groaz-Ruz).

Un tammig diwezhatoc'h e'it ma oa soñjet, e-pad kentañ trimiziad 2017 atav, e krogo al labourioù àr sall liesimplij Kozh Kastell, e Bizhui-ar-C'hoad,

Un tres prevez ha foran àr-un-dro a zo e gor evit ober un dra bennak lec'h m'emañ an ti-post. Eno e c'hellahe en em gavet un apotikerezh, un ti medisinierion, an ti-post ha burev nevez an douristelezh.

Hag, evit achu, goude deomp bout studiet stad hag emdroadur hor yalc'h evit an tri blez da zonet, e krogo komision al labourioù ha kani ar yalc'h d'en em soñjal, adalek ar blez-mañ, àr an tres sevel ur greizenn sevenadurel (levraoueg, mediaoueg, skol sonerezh) ; ur greizenn e-kreiz ar vourc'h get pep aezamant evit an dud dalc'het en o c'herzhed.

Pal an daou dres diwezhañ-mañ a zo diorren ar vuhez e-kreiz ar vourc'h dre ma vo ivez kaset kevret tresoù sevel lojeriz. Evit ma vo kavet ar gwellañ mod d'en em hentiñ an eil egile, tud àr-droad, tud àr velo ha blenierion kirri, e vo ret deomp en em soñjal ; kement-se evit ma vo plijus ha bev kalon ar vourc'h.

Derc'hel a rimp enta get al lañs kemeret àrlene. Ha, get an asurañs-se a gement-se, e souetan deoc'h, em anv hag e anv kuzul ar gumun, ur vlezad mat ! Ur vlezad yec'hed, eurvad ha disoc'h a-feson get ho c'hoantoù.

Gérard Pillet, Ar maer

Bilan des travaux sur la commune

Nous voici projetés dans une nouvelle année. De nombreux évènements, plus ou moins heureux, participent au développement de nos souvenirs. Des projets divers entretiennent nos rêves et nos espoirs.

Ensemble, nous allons faire le bilan des réalisations communales de l'année 2016 et découvrir les études et travaux programmés en 2017 sur notre commune.

Une gestion maîtrisée du coût de fonctionnement de notre collectivité nous permet de poursuivre l'adaptation des équipements aux besoins de la population.

Au nom de l'ensemble des membres des commissions finances et travaux, j'ai le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année.



Bernard BODIC
Premier Adjoint

→ ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle Joseph Rollo, le parking et les voies d'accès associées seront opérationnels début février

Cet ensemble, implanté au nord de la salle M.J Le Borgne, sur une surface de 18 000 m², représente une évolution prépondérante du pôle enfance de notre collectivité.

La prise en compte de la topographie des lieux et le respect de l'espace naturel environnant ont été judicieusement intégrés à la démarche architecturale des maîtres d'œuvre. Ils participent au rendu final du projet.

La surface couverte de l'école est de

1 900 m²

8 classes de 70 m²

**1 salle de motricité de
240 m²**

**3 salles de repos
de 40 m²**

**1 salle atelier cuisine de
29 m²**

1 ensemble de locaux administratifs

Les **espaces extérieurs**
(préau, cour, jardin) s'étendent sur
714 m²





La capacité d'accueil du parking de proximité est de 180 places.



De nouvelles voies douces assurent les liaisons entre les différents équipements du site (salle M.J. Le Borgne, Maison de l'enfance, Restaurant scolaire, ALSH...).

La rue de la Résidence Belle Vue, la rue Penn Prat et la rue de l'étang ont été réaménagées afin d'améliorer la sécurité de tous.

Coûts de ces ouvrages :

→ **Parking, environnement et voies d'accès associés**

Marché de Maîtrise d'œuvre	47 500 € HT
Marché de Travaux	1 062 846 € HT
Total	1 110 346 € HT

→ **Ecole maternelle J. Rollo :**

Marché de maîtrise d'œuvre	207 000 € HT
Mission SPS	3 091 € HT
Mission de contrôle technique	5 950 € HT
Marché de travaux	2 418 180 € HT
Total	2 634 221 € HT

→ CONSTRUCTION DE LA SALLE POLYVALENTE DE BIEUZY-LANVAUX

Ce bâtiment, de forme architecturale contemporaine de 300 m² d'occupation au sol, sera implanté sur un espace situé à proximité du stade.

La prise en compte de la topographie du site nous a permis la programmation de deux équipements superposés, tout en maîtrisant le coût de la construction.

Adapté au niveau inférieur, un ensemble vestiaires, douches et locaux divers associés, répondra aux besoins des usagers du complexe sportif.

Située au niveau supérieur, la salle multifonctions de 150 places avec office, espaces de services divers et terrasse permettra l'organisation de la majorité des activités de la collectivité.

→ **Coût de cet ensemble : estimation 650 000 € HT**

Marché de maîtrise d'œuvre	36 000 € HT
Mission SPS	1 855 € HT
Mission de contrôle technique	2 815 € HT

Marché de travaux : la consultation des entreprises est en cours

→ TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE CIRCULATION DOUCE LE LONG DE LA ROCADE

La sécurisation de cette voie à grande circulation était souhaitée par la majorité des Pluvignois depuis plusieurs années.

Une première tranche de travaux a été réalisée sur la section allant du rond-point St Michel à la route de St Anne.

→ Coût des travaux : 162 089,82 € HT.



La poursuite de la mise œuvre de cette technique d'aménagement est programmée en 2017 sur cette voie ainsi que sur les voies départementales D102 (direction St Anne), et D16 (direction Landaul et direction Bieuzy).

→ MAIS AUSSI :

Entretien annuel de la voirie communale

Chaque année nous reconduisons ce programme.

Coût des travaux de 2016 : 123 004,00 € HT.

Un programme annuel d'élagage, du boisement des talus situés le long de la voirie communale, est renouvelé en 2017.

→ Aménagement d'un ensemble de rues

La réfection des réseaux d'eau usée, d'eau potable, d'éclairage et des revêtements de surface des voies situées entre la rue des Fontaines et la rue Abbé Le Barh a été programmée.

Les travaux de restructuration de l'éclairage ont débuté en fin d'année 2016. La mise en œuvre de l'ensemble du projet se poursuivra en 2017.



→ Création d'un parking rue Hent Guir

L'espace de stationnement situé à proximité de l'EHPAD a une capacité d'accueil trop limitée. Un parking de 14 places sera donc construit sur le site.

→ Restructuration de la salle des associations située à l'étage de la mairie

Confrontés à des besoins d'espaces administratifs sur le site nous avons dû reconsidérer l'aménagement de ce bâtiment.

Coût de cette opération :

Maîtrise d'œuvre	8 960,00 € HT
Mission SPS	450,00 € HT
Marché de travaux	75 899,22 € HT
Mobilier	3 614,60 € HT
TOTAL	88 923,82 € HT

Banque alimentaire 2016 : objectif atteint !

Nous espérons atteindre le tonnage récolté lors de l'édition précédente et l'objectif est atteint.

Votre générosité lors de la collecte nationale de la banque alimentaire les 25 et 26 novembre a permis de stocker presque 1 tonne 900 kg de nourriture et de produits d'hygiène !



Banques Alimentaires

Voici en chiffres, les denrées récoltées cette année :

Conserves	500 kg	Sardines/thon/paté	27 kg
Pâtes	445 kg	Chocolat	26 kg
Riz	209 kg	Chocolat poudre	25 kg
Huile	83 kg	Sauce tomate	24 kg
Sucre	68 kg	Confiture	23 kg
Farine	69 kg	Semoule/lentilles	19 kg
Soupes/purée	60 kg	lait/céréales infantiles	19 kg
Repas bébé	57 kg	Boissons	15 kg
Desserts bébé	50 kg	Couches bébés	13 kg
Gâteaux	35 kg	Desserts fruit	12 kg
Lait	32 kg	Savon/ dentifrice	5 kg
Café	31 kg	Entretien	5 kg
Gel douche	31 kg	Divers	10 kg
		Total	1893 kg

Le repas des aînés

Le repas des aînés a été une grande réussite cette année, avec une participation enthousiaste de près de 160 personnes.



Les pluvignois de plus de 75 ans ont été invités par le CCAS à partager un moment convivial autour d'un bon repas et de quelques pas de danse. Les chansons des convives ont animé le repas et la piste de danse a eu un très grand succès grâce à l'animateur à l'écoute de toutes les demandes.

Les doyens de l'assemblée, Madeleine et Albert ont été chaleureusement applaudis par les invités, heureux de se retrouver.

Les pluvignois n'ayant pas pu participer au repas ont reçu un joli colis de Noël, livré à domicile par les élus communaux et les élus du CCAS.

La commission des affaires sociales et de la petite enfance vous souhaite une merveilleuse année 2017.

Diane Hingray,
Adjointe aux affaires sociales
et à la petite enfance



Firmin le petit sapin : spectacle de Noël pour le Multi-Accueil et le RAM

C'est avec plaisir que cette année encore la maison de l'enfance de Pluvigner a offert son spectacle de Noël.



La compagnie "Rose de sable" a présenté son spectacle interactif de théâtre, marionnettes, théâtre d'ombres pour le plus grand bonheur des enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Puis le lendemain, ce fut au tour des familles des enfants du Multi-Accueil de s'émerveiller devant Firmin le petit sapin.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

De beaux projets pour nos petits Pluvignois

L'année 2016 s'effeuille doucement et elle nous permet de mettre en évidence nos réalisations de l'année.

→ L'école maternelle Joseph Rollo

Les travaux sont pratiquement terminés pour une ouverture prévue dès la rentrée de février. 150 enfants prendront place dans 6 classes préparées avec soin par le personnel du service technique, le personnel de l'éducation et les enseignants . L'environnement est magnifique. Le parking (180 places) servira aussi lors des festivités de la salle M.J. Le Borgne.

→ LE COMITÉ "chasse au gaspillage alimentaire"

Depuis le mois de mars, le comité, composé des directrices d'écoles, des représentants de parents d'élèves, du service jeunesse et du chef du restaurant scolaire, travaille pour diminuer la quantité des déchets alimentaires.

Une diététicienne, Mme LE BOUQUIN-JAFFRE, est intervenue auprès des enfants pour leur expliquer les différents groupes d'aliments et leur permettre de préparer un menu. A partir de ces informations, chaque école a élaboré un menu en visant le moins de déchets possible.

M. QUERIC, le chef du restaurant scolaire, a programmé les trois menus de nos trois écoles sur une semaine avec une pesée à la fin de chaque service.

C'est l'école Sainte-Anne de Bieuzy-Lanvaux qui a réalisé le meilleur menu avec le moins de déchets ! Félicitations !

Nous allons poursuivre notre action dès janvier avec l'aide de deux étudiants de l'IUT de Lorient qui préparent un DUT hygiène, sécurité, environnement. Ils vont nous proposer un programme d'actions à réaliser avec les enfants, du type compostage, jeux de société...

Les élus du CMJ travaillent également sur ce thème et souhaitent poursuivre leurs actions par un clip vidéo "Attention, ça tourne".

Une année 2016 riche de rencontres, du travail intéressant et passionnant avec les petits Pluvignois. Je suis sûre que l'année 2017 sera encore plus florissante et enrichissante !

Dès lors, je souhaite à tous les enfants et à leurs familles une belle et heureuse année 2017.



Viviane Le Goueff,
Adjointe aux affaires
scolaires.

→ Une petite touche de breton...

...pour colorer notre français parlé

Trakell

prononcé "tratchell"



→ "Quel trakell celui-ci (celle-ci) quand même !" Se dit de quelqu'un qui lambine, qui n'avance pas dans ce qu'il fait. Un lambin, un traînard. "Ale, trakell ! Viens donc !" : dépêche-toi un peu. Ale (prononcé alé ou alè) sert à apostropher en pareil cas (Et bien!).

Si le verbe *trakellat* existe, il n'est pas d'un usage aussi fréquent que le substantif. On lui préfère *trapikellat* - qui signifie plus précisément piétiner, faire du sur place - et surtout *ruziñ* : "Pourquoi tu restes à ruzer comme ça si tard le soir ?" (entendre : à traîner, à traîner). Ne pas confondre pourtant le *ruzour* ou *ruzer* (le lambin, le traînard) avec le *ruz revr* (le traîne... cul, quelqu'un qui ne sait pas partir) ou bien le *ruz botez* (un traîne sabot : qui lambine, qui ne marche pas assez vite). Ce dernier emploi est en rapport avec un autre sens de *ruziñ* : traîner, faire glisser sur le sol "Attends ! C'est trop lourd à soulever. On va le ruzer par terre." "Regarde comme tu es sale, à ruzer sur le carrelage !" "Ne ruze pas tes pieds comme ça !"

Daniel Carré

Prise en compte du bocage sur la commune

La commune de Pluvigner a confié au Syndicat Mixte du Loch et du Sal la mission d'évaluer le patrimoine arboré de son territoire et de proposer des modalités pour gérer et préserver ce dernier par les outils réglementaires activables dans le document d'urbanisme.

Cette mission a visé à répondre à trois objectifs :

- **Identifier et caractériser des éléments du paysage et du patrimoine arboré de la commune à préserver.**

Ce premier objectif s'est décliné en trois phases afin d'analyser et d'évaluer les composantes suivantes :

- les arbres remarquables et les chemins creux
- les espaces boisés
- le réseau bocager

- **Proposer un classement et un règlement** permettant d'établir des modalités de gestion durable **afin d'assurer la pérennité et maintenir les fonctionnalités de ce patrimoine.**

- **Instaurer les conditions d'un dialogue local** permanent pour le suivi et la gestion avec les propriétaires et les exploitants agricoles

Ce travail d'identification du bocage et du patrimoine arboré vise à garantir à terme ce potentiel global qui permet la préservation de la qualité de l'eau, des paysages et qui garantit la diversité biologique. Ce travail et ces principes ont été repris dans l'ensemble des pièces du PLU.



Le réseau bocager communal recensé représente près de 2500 linéaires totalisant 358 km.

La densité bocagère communale est ainsi de 43 mètres par hectare de surface communale (8 283 ha).

Ramené à la surface agricole (4 673 ha de surface PAC déclarées en 2010), on observe une densité de 76 mètres / ha SAU ce qui situe la commune au-dessus de la moyenne départementale (65 m/ha).

Deux outils de protection déployés dans le PLU

1. Le classement en Espaces Boisés Classés (EBC)

L'EBC comporte deux obligations : d'une part, la pérennisation de la destination boisée et d'autre part, l'encadrement administratif des coupes et abattages d'arbre. La coupe et l'abattage sont ainsi soumis à déclaration préalable et le défrichage est refusé de plein droit. Seule une révision générale du document d'urbanisme peut conduire au déclassement d'un EBC.

Sur la commune de Pluvigner, ce type de classement a été mobilisé sur :

- Les bois et forêts caractérisés de plus de 2,5 ha à l'exclusion des massifs situés en ou à proximité de zones urbanisées et urbanisables ainsi que dans les secteurs concernés par des projets économiques (carrières de Kerbastard et Kervrien, zones d'activités et zones concernées par un équipement public...) et les secteurs en cours d'évolution (fermeture de prairies...) ne présentant pas de caractère forestier avéré.
- Les chemins creux en bordure de bois et forêts caractérisés de plus de 2,5 ha
- La totalité des arbres et alignements remarquables recensés

2. Le classement en éléments du paysages identifiés au PLU au titre de l'article L 123-1-5 7 (loi paysage du 8 janvier 1993)

Cet outil est plus souple et moins contraignant que l'EBC. Seul, le défrichage est soumis à procédure préalable au titre des installations et travaux divers et aux mesures compensatoires.

- la totalité du réseau bocager
- les autres chemins creux recensés non inclus dans un EBC en particulier, les chemins creux les plus remarquables Chemins de Poul Guidec, des Chouans, du Foyer Logement de Hent Alré (jusqu'à Lanoret), Prad Guerno, de la fontaine saint Guigner à la route de Brandivy, de Kerpederes, du Guern, du roi à Kerlonnet
- les bois et bosquets < à 2,5 ha hors des zones de développement urbain et économique)

En activant ce deuxième outil de protection, l'objectif de la commune n'est pas de figer le bocage existant qui a besoin d'évoluer en accord avec les usages du territoire et les pratiques agricoles notamment. La commune souhaite cependant conserver un droit de regard sur les arasements et pouvoir réclamer des compensations afin de conserver et d'enrichir ce patrimoine riche et diversifié.

Urbanisme, agriculture et environnement

Le régime de compensation lors de la demande de changement d'état d'éléments classés au titre de la loi paysage

Le classement des éléments du patrimoine arboré et du bocage permet de soumettre le défrichement à déclaration préalable de travaux. Les travaux courant de coupe et d'entretien sont quant à eux autorisés sans formalité.

Lors d'une saisine pour une demande d'arasement d'un élément classé au titre de la loi paysage, la commune motivera son avis en référence au diagnostic du bocage et du patrimoine arboré réalisé par le SMLS (Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal) avec l'appui d'une commission locale le cas échéant.

Le régime de compensation repose sur les éléments du diagnostic du patrimoine arboré et bocager de la commune. L'ensemble des données a fait l'objet d'une analyse cartographique qui a consisté :

- A localiser les éléments « unitaires », linéaires ou surfaciques
- A les croiser avec d'autres référentiels pour évaluer leur rôle potentiel

Un rapport a également été restitué.



Trélécan / Cholo - arbres remarquables

Ainsi l'avis de la commune portera sur l'analyse des éléments suivants :

→ Des principes généraux

- ✓ Sécurité publique : changement d'état autorisé après expertise du risque.
- ✓ Projet d'intérêt général faisant l'objet de DIG ou DUP (déclaration d'intérêt général) ou (Déclaration d'utilité publique) : changement d'état autorisé.
- ✓ Autre projet d'intérêt général par une collectivité publique (commune, EPCI, CG, Etat) ou non : changement d'état autorisé à l'appréciation de la commune

POUR LES BOSQUETS ENTRE 0,5 ET 2,5 HA

- Bosquets situés en trame bleue : Interdiction totale d'arasement
- Autre situation : Autorisation de changement d'état avec obligation de maintien ou de création des éléments de ceintures (haies, murets, talus)

POUR LE BOCAGE (HAIES ET TALUS)

- Pour un rôle environnemental :
 - Haies situées à moins de 50m d'un cours d'eau en zones humides ou en limite : Interdiction totale d'arasement

- Haies connectées à un ou plusieurs bois : Compensation à 100% par plantation ou regarnissage
- Haies orientées en travers de pente et jouant un rôle anti-érosif : Compensation à 100 %.
- Pour un rôle paysager :
 - Haies en bordure de route départementale ou communale : Interdiction de changement d'affectation sauf projet de desserte et création d'accès - Mesures compensatoires adaptées
 - Haies en interface bâti - Futaie ou Futaie+taillis de bonne qualité et arbres +50ans : Interdiction de changement d'affectation sauf projet urbain ou d'extension de bâtiment agricole - Compensation recherchant les 100%
 - Haies en interface bâti - Autre type (haies basses, arbustives, taillis de faible qualité : Autorisation sans compensation
- Pour un rôle patrimonial :
 - Haies en proximité immédiate du patrimoine bâti et petit patrimoine, chapelles, manoirs, fontaines, lavoirs : compensation à 100% par plantation et / ou regarnissage sur le même site
 - Haies en bordure des chemins de randonnées : compensation à 100% par plantation et / ou regarnissage sur le même site

Dans le cadre du PLU de la commune, la protection du bocage a été prise en compte et figure au document graphique approuvé le 10 mars 2016.

Avant toute intervention sur le réseau bocager, vous devez vous renseigner. Le service urbanisme se tient à votre disposition.

J'ai bien conscience que tous les règlements introduits dans le nouveau PLU freinent un certain nombre de projets mais nous devons protéger notre territoire, en particulier les zones humides et tout le patrimoine arboré de notre commune.

J'ai confiance en l'évolution de la législation, en particulier pour la création de nouveaux STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limité) qui j'espère pourra permettre de libérer, à la construction, les dents creuses dans certains hameaux.

Sincères vœux de bonne et heureuse année 2017 à tous !



Michel LE FUR
Adjoint à l'urbanisme,
à l'agriculture et à
l'environnement

Culture, tourisme et patrimoine

Après une programmation 2016 riche et diversifiée ainsi qu'une belle énergie autour du patrimoine, grâce au travail conjoint de nos services et de l'ensemble des associations dédiées, Pluvigner, ville dynamique et festive ne dérogera pas à sa réputation cette année encore !

Je vous laisse découvrir la nouvelle programmation concoctée par l'ensemble des acteurs du service culturel pour les premiers mois de cette nouvelle année.

Le service ainsi que la commission culturelle se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Sylvie Ollivier,
Adjointe à la culture,
au patrimoine, au tourisme et à
l'animation.



CONCERT

Dimanche 5 mars, 16h30, salle Le Borgne

Concert du "Big-Band du Golfe"

Le "Big-Band du Golfe", grand orchestre de jazz, se produira le 5 mars lors d'un concert unique qu'il donnera en partenariat avec l'école de musique de Pluvigner. Au cours de ce spectacle, les amateurs de jazz et de variétés jazz retrouveront les grands standards des Big-Bands Américains des années 30 à nos jours, revisités et réactualisés dans le respect de la tradition par 25 musiciens et chanteurs parmi lesquels deux Pluvignois !

En première partie, deux ensembles de l'école de musique se produiront : l'orchestre fanfare de Glenn Granger et l'atelier impro jazz d'Olivier Bouma. Une vingtaine de musiciens pluvignois aura ainsi le plaisir d'ouvrir la soirée.

Tarif : 6 €, réduit : 4 €.



THEATRE

Dimanche 19 février, 17h00, salle de La Madeleine

"Un ouvrage de dames", pièce de Jean-Claude Danaud par la Compagnie du Puits Ferré d'Hennebont.

Farce grinçante, farce aussi noire qu'un voile de veuve, "Un Ouvrage de Dames" conte, sur le ton de l'humour noir, l'histoire de trois dames qui comparent leurs points de vue à propos de l'éternel monstre masculin !

Cette cruelle satire, toute vulgarité absente, devient par moments d'une drôlerie terrifiante...

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.



THEATRE

Dimanche 9 avril, 16h00, salle de La Madeleine

"Tapage nocturne", par le Théâtre des Sables Blancs.

Comédie policière.

Une famille bourgeoise est tenue en respect par le grand-père, Cyprien, vieillard autoritaire, orgueilleux et égoïste. Coureur de jupons invétéré, il est un jour repoussé par sa secrétaire et fait une chute mortelle. Afin d'éviter que ce scandale n'éclabousse la famille, les enfants de Cyprien trouvent une...solution pour sauver les apparences.

Non-dits, rancœurs, jalousies sont alors dévoilés dans un style décapant où la colère, le rire et l'émotion sont mêlés."

Tarif : 6 €. Réduit : 4 €.



MELISCENES

Dimanche 26 mars - 16h30 - Salle de la Madeleine

"Hans et Greutel" du Bob Théâtre de Rennes

Le festival Méliscènes 2017 se déroulera du 17 au 26 mars sur tout le Pays d'Auray. A Pluvigner, la commission culturelle a choisi de proposer un spectacle du Bob Théâtre de Rennes, destiné aux enfants à partir de 5 ans.

"C'est presque le même titre, c'est presque la même histoire, avec les presque mêmes personnages, mais voilà, c'est pas pareil.

Si bien sûr, il y a la mère qu'est méchante, un peu comme une sorcière mais en pire, le papa qu'est bon comme du bon pain, sauf que la croûte elle est molle et il y a le fils Hans et la fille Greutel. Ça ressemble pas mal quand même, non ? !"

Hans et Greutel, c'est la version trash du conte des frères Grimm.

Denis Athimon prend un malin plaisir à égratigner ce conte cruel et à le transformer en un récit burlesque, entraînant avec lui petits et grands dans un délire absurde et hilarant à grand renfort d'imagination et d'humour noir. Adaptation, mise en scène, jeu Denis Athimon. Régie, Antoine Jamet

Tarif Unique : 6 €

Billets en vente à partir du mardi 14 février.
Renseignements au 06 40 88 14 55.



Lettres aux soldats de la première guerre mondiale

En novembre dernier, à l'occasion du centenaire des batailles de Verdun et de la Somme, le Souvenir Français a proposé, en partenariat avec le Service Culturel, une remarquable exposition en hommage aux Pluvignois morts pour la France durant la première guerre mondiale.

L'inauguration de l'exposition a été marquée par une très émouvante et respectueuse lecture de Lettres de Poilus par les passeurs de mémoire de la Compagnie Mandarine de Brec'h.



La Compagnie Mandarine rendant un bel hommage aux Poilus

S'inscrivant dans cet hommage, trois professeurs du collège du Goh-Lanno, Christian Le Yondre, Virginie Le Liboux et Gaëtan Bleher, ont travaillé dans une même démarche avec leurs élèves de deux classes de 3ème. Ensemble, ils ont visité l'exposition, puis ils ont invité chaque élève à choisir l'un des poilus présentés et à lui écrire une lettre personnelle. Cela a permis aux jeunes de prendre vraiment conscience de ce qu'avaient vécu ces soldats Pluvignois, pour la plupart à peine plus âgés qu'eux. Les lettres écrites aux poilus étaient toutes empreintes de gravité, de respect mais aussi d'admiration et parfois même de tendresse.

Didier Roze, secrétaire du Souvenir Français Auray-Pluvigner, ne pouvait que se réjouir de cette émouvante réussite qui s'inscrit si bien dans le rôle du Souvenir Français dont l'objectif est de garder le souvenir des soldats morts pour la France et de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.

C'est donc tout naturellement que les collégiens ont participé à des cérémonies du 11 novembre qui tout à coup s'éclairaient pour eux d'un jour nouveau et prenaient tout leur sens. Trois des lettres écrites aux soldats avaient préalablement été sélectionnées par les professeurs et ont été lues à cette occasion par leurs auteurs, Lilou, Claire et Mailis, réunissant ainsi la population pluvignoise, toutes générations confondues, dans un bel hommage commun aux soldats morts pour la France.



Lilou; 14 ans, a lu sa lettre à Jean Corle durant la cérémonie du 11 novembre

Mon cher Jean Corle,

Vous étiez heureux avec votre adorable femme Marie-Louise. Tous deux, vous étiez cultivateurs. Le jour où la guerre est déclarée, vous devez donc prendre vos armes, laisser votre petite et jeune famille et partir. Vous n'avez que 25 ans. Vous partez le cœur lourd vers la Somme. Vous ne vous rendez sûrement pas compte de l'enjeu de votre mobilisation.

À votre arrivée, vous avez les deux pieds dans la boue. Avec les sifflements d'obus et encore les cris d'horreur, vous vous rendez enfin compte que vous risquez de mourir à tous moments. Entre la peur et le froid, les poux et la boue, l'odeur de la mort qui s'approche. Vous restez toujours sur le qui-vive et courageux, jusqu'à même vous blesser pour sauver vos compatriotes. Et oui ! Malgré vos peurs et le feu de l'ennemi, vous vous proposez pour rechercher, en pleine nuit, les corps de vos camarades et de votre sergent qui sont restés dans les tranchées. Vous les avez ramenés ainsi. Vous avez fait preuve de courage durant l'attaque du 28 mai 1915, et vous-même avez été blessé durant cette attaque à la fosse Galonne.

Seulement, le 21 octobre 1916, vous vous faites tuer par un éclat d'obus alors que vous n'aviez que 26 ans. 100 ans après, vous méritez tous les honneurs. Le jeune âge doit vous prendre pour exemple. Votre courage et votre bravoure m'ont fortement touchée.

Lilou Poirier

Les animations proposées par l'Office de Tourisme



L'Office de Tourisme a clôturé l'année 2016 par l'organisation du Marché de Noël le dimanche 18 décembre.

Afin que Pluvigner garde son côté festif et sa réputation de commune dynamique, toutes les animations seront reconduites en 2017.

NOUVEAUTES 2017 :

- Un **bal des célibataires** sera organisé en collaboration avec les clubs de country, de danses de salon et de danses bretonnes le samedi 25 mars à la salle Le Borgne à 21h00.
- GRAND EVENEMENT POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE : **"Trio Dan Ar Braz" le samedi 17 juin sur l'Espace Saint-Michel**



Je tiens à remercier l'ensemble de la municipalité pour la subvention versée pour l'organisation de nos événements phares (les marchés nocturnes et la fête de la musique), Patrice et Denis des Services Techniques, Mickaël, le policier municipal, ainsi que les bénévoles qui répondent toujours présents.

*Que cette nouvelle année perpétue cette convivialité
existante à Pluvigner, ville dynamique entre terre et mer*

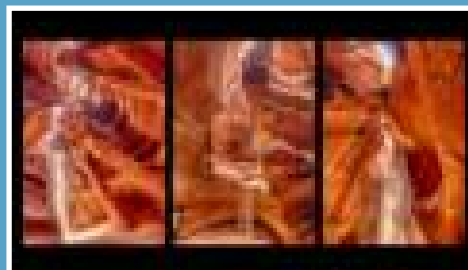
Annie Le Formal

Présidente de l'Association d'Animation Touristique de Pluvigner

EXPOSITIONS

- jusqu'au 1er février :

Expo-photo de Grégory VACHER



- du 4 au 28 février :

Exposition des peintures de Odile LACOSTE



- du 4 mars au 4 avril

Exposition des pastels de Corinne CAILLÉ



- du 8 avril au 2 mai :

Exposition des peintures de Michèle BOUCAUMONT



Expositions à visiter dans le hall de la mairie de Pluvigner
aux heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
et le samedi de 8h45 à 12h00.

Ecole de musique

L'école municipale de musique de Pluvigner se porte bien en cette fin d'année 2016, les effectifs sont stables (autour de 140 élèves) et les projets de concerts nombreux.

Après la mise en route de début d'année, la chorale adulte "La croche choeur" a démarré la saison musicale par deux concerts en partenariat avec la chorale de Baud "L'écho des bois" :

- ✓ le dimanche 20 novembre à l'église de Camors
- ✓ le dimanche 4 décembre à l'église de Pluvigner avec également les Kanerion Pluvigner au profit du Téléthon.

Puis les **élèves instrumentistes** seuls, en duos ou en trios, ont présenté le travail du 1^{er} trimestre lors de deux auditions le mercredi 7 décembre à Camors et le jeudi 8 décembre à la salle de la Madeleine à Pluvigner.

Le traditionnel **concert de Noël** a mis en avant les ensembles de l'école de musique (chorales, orchestres...) le samedi 10 décembre à la salle Le Borgne.

Et pour conclure cette année 2016, les Pluvignois présents au **marché de Noël** du dimanche 18 décembre ont pu écouter les chorales enfants et la classe de chant venus spécialement pour interpréter des chants de Noël devant la mairie.

Pour ceux qui souhaitent venir les écouter durant l'année 2017, voici le programme des manifestations prévues :

- ✓ **Dimanche 5 février : CONCERT CHORALE ADULTE** au profit de la recherche pour la mucoviscidose - 16h00
- ✓ **Dimanche 5 mars : CONCERT DU BIG BAND DE THEIX** avec en 1^{ère} partie deux ensembles de l'école de musique Salle Le Borgne - 16h30
- ✓ **Samedi 18 mars : CARNAVAL** participation de l'orchestre fanfare, de la batucada
- ✓ **Samedi 18 mars : CONCERT VOCAL** sur le thème du cinéma - Salle de la Madeleine - 18h00
- ✓ **Dimanche 26 mars : CONCERT CHORALE** déplacement de la chorale adulte pour un concert/échange avec la chorale de Tonquédec (22)
- ✓ **Samedi 13 mai : CONCERT - COMEDIE MUSICALE** "Le soldat rose" - classes de Camors et Landaul accompagnées par des ensembles de l'école de musique- 20h30 - salle le Borgne
- ✓ **Dimanche 21 mai : CONCERT DE LA BATUCADA** avec le trio bacana (musiques brésiliennes) - Salle de la Madeleine - 17h00
- ✓ **Dimanche 4 juin FESTIVAL DANS NOS VILLAGES** échange entre les chorales juniors/ados des écoles de musique de Pluvigner et Languidic, déplacement de l'orchestre fanfare et de l'atelier impro-jazz
- ✓ **Samedi 17 juin : FETE DE LA MUSIQUE** participation des ensembles à partir de 18h30/19h00
- ✓ **Mercredi 21 juin : AUDITIONS ET PORTES OUVERTES**
- ✓ **Vendredi 30 juin : TOURNEE DES ORCHESTRES JUNIORS** dans les écoles pluvignaises et camoriennes.



Concert chorales au profit du Téléthon 2016



Concert de Noël à la salle Le Borgne



Les chants de Noël, interprétés par les jeunes chanteurs de l'école de musique

Vie associative

Le début de saison a montré comme tous les ans un fort dynamisme de nos associations pluvignoises.

Le Forum qui s'est déroulé le samedi 3 septembre 2016 a vu nombre d'associations se présenter et le public est venu nombreux à leur rencontre.

Quelques nouvelles associations y ont participé pour la toute première fois comme Terra Yoga, Pluvi'rando, Espe-ranto....

Le calendrier de Fêtes 2017 a été élaboré avec les différentes associations qui animent notre commune. Pour celles qui ne l'auraient pas encore fait paraître sur celui-ci il n'est pas trop tard : prendre contact avec les Services Techniques.

Sport

• AQTA

Suite à l'audit de la Politique Sportive sur Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) un schéma directeur a été présenté aux élus communautaires fin novembre. Un diagnostic des équipements sportifs a été fait et on peut constater que la ville de Pluvigner fait beaucoup d'envieux. Plusieurs points ont été abordés notamment les demandes de subventions ou bourses qui devront être accompagnées d'un véritable projet intercommunautaire, les aides et soutiens aux clubs formateurs, les investissements en ce qui concerne dans un premier temps une salle de gymnastique et un stade d'athlétisme. Il a été envisagé aussi de couvrir des cours de tennis au nord du territoire, le nom de Pluvigner a été avancé. L'avenir du Roller Hockey a été aussi abordé.

• **Les Farfadets**, avec leurs randonnées pédestres et VTT du 6 novembre dernier, ont compté plus de 1600 participants. Un grand bravo à ces bénévoles qui ont su accueillir comme il se doit un public venu nombreux découvrir notre territoire. Ils permettent également d'entretenir de nombreux chemins de randonnée, un grand merci à eux !



• Voile

Le bateau de Jonas Gerkens, exposé sur l'esplanade de la Mairie, a attiré les curieux et mis en valeur les différents exploits réalisés par ce navigateur Pluvignois. Il n'y a pas besoin d'habiter au bord de l'océan pour faire des performances nautiques ! Quelques écoles se sont déplacées pour lui rendre visite, notamment le collège du Goh Lanno.



Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ a aussi entamé sa nouvelle saison après les vacances d'été. Les différentes commissions se sont réunies en novembre et de nouveaux projets ont vu le jour : "relookage" du livret des associations pluvignoises, nouvelle journée de sensibilisation avec ramassage des déchets, achat d'un buste de Marianne pour la salle du Conseil et inscription sur le fronton Est de la Mairie des devises de la République : Liberté - Egalité - Fraternité.

D'autres projets germent et ne tarderont pas à être présentés lors des différentes réunions de commissions et du Conseil.



Jean-Pierre GAUTER

Adjoint aux Sports,
à la Jeunesse et
au Monde Associatif
et Référent Sécurité routière

Sécurité routière

• **La rocade** de Pluvigner a été en partie sécurisée pour permettre aux piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite (PMR) et vélos de se déplacer en toute sécurité.

D'autres aménagements suivront notamment la poursuite de la rocade, la route de Sainte-Anne, la route de Bieuzy et la route de Landaul.

Il est bien entendu que ces espaces servent pour les déplacements en aucun cas à faire des courses cyclistes et encore moins à stationner. Une signalisation complémentaire sera mise en place à la fin de ces différents aménagements.

• **Des panneaux indicateurs** ont été rajoutés en complément de signalisation des zones 30 pour préciser qu'à l'intérieur de celles-ci la priorité est à droite.

• Pour la troisième année consécutive l'opération "**SAM : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas**" est reconduite sur notre commune en collaboration étroite avec les débits de boisson.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2017. Que tous vos projets se concrétisent !

Communication et concertation

En 2016, l'équipe municipale et notamment les membres de la commission communication, ont atteint un objectif important fixé en début de mandature : dynamiser l'image de la commune, sachant que Pluvigner bénéficie déjà largement d'une image de commune qui bouge, forte de sa vie associative, des hommes et des femmes impliqués dans les activités de notre commune, tout au long de l'année.

Depuis le printemps 2016, la commune s'illustre d'un nouveau logo et d'une nouvelle image plébiscitée par les Pluvignois et Pluvignaises. Il nous a permis de "relooker" le site Internet en l'adaptant aux nouveaux supports de communication. Vous pouvez désormais naviguer sur toute l'actualité de la commune sur www.pluvigner.fr depuis votre ordinateur familial mais aussi depuis votre tablette et votre smartphone.

Un remerciement sincère à Cathy Bâton, responsable du centre multimédia qui a accompagné la réalisation de ce projet et mis en œuvre ses compétences en communication au service du projet de la municipalité.

Pour 2017, nous poursuivons la suite des opérations avec la mise en valeur du nouveau logo sur les supports de la commune, l'installation d'une nouvelle signalétique en entrée et sortie de bourg et le lancement d'un projet de photothèque.

L'équipe municipale a également formulé le vœu de "donner aux Pluvignois les occasions de s'exprimer et de s'investir dans la vie de la commune en participant à des commissions extramunicipales".

Un groupe de pilotage de la concertation s'est ainsi mis en place en 2015 avec la volonté d'installer des espaces d'échanges "extramunicipaux" pour enrichir la vie municipale de propositions émanant de la société civile.

En 2016, une rencontre s'est tenue et le projet de valorisation du petit patrimoine de la commune a été suivi par les élus. Les élus sont mobilisés au quotidien et beaucoup de projets ont avancé avec l'énergie conjuguée des élus et services techniques.

Pour tous ces projets, des échanges avec les riverains et des réunions publiques locales ont été organisés pour mener la concertation souhaitée. Certains acteurs auraient voulu aller plus vite et plus loin mais je les invite à un peu de patience : la dynamique de concertation est une clef de voute de la démocratie locale et participative. Elle se construit aussi dans le temps, avec de la confiance et de la sagesse, de l'écoute et du respect mutuel.

Pour citer Henri Ford, fondateur du constructeur automobile : "se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite".



Tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 ! Qu'elle soit riche de nos réussites collectives !

Aurélie Rio

Adjointe à la communication
et déléguée communautaire
au développement durable



Auray Quiberon Terre Atlantique, utile au quotidien, près de chez vous

La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique regroupe 24 communes où vivent près de 84 000 habitants. Elle exerce des compétences obligatoires aux communautés de communes comme l'aménagement de l'espace et le développement économique. Dans ce cadre, elle investit dans la réorganisation et la modernisation de la gare TGV d'Auray et elle gère les 34 parcs d'activités sur le territoire qui regroupent près de 720 entreprises et 3 500 salariés.

La zone d'activités du Talhouët

a ainsi bénéficié d'aménagements visant à améliorer ses abords paysagers ainsi que la qualité de sa voirie au bénéfice des entreprises installées, ce qui lui permet aujourd'hui d'être labélisée "Qualiparc" et d'être plus attractive.

Le service économique de la communauté, qui travaille avec les entreprises dans leur développement, a accompagné l'implantation de la société Petit Prince à Pluvigner, permettant la création de nouveaux emplois.

La communauté de communes exerce des compétences qui accompagnent le développement et le quotidien de chacun sur les 24 communes concernant la distribution de l'eau, l'assainissement collectif et non collectif ainsi que la collecte, la gestion et la valorisation des déchets et la politique en matière de logement.

Un service dédié aux habitants "la maison de logement"

permet de solliciter des aides notamment en matière de réhabilitation thermique du logement.

Les conseils sont gratuits et l'équipe vous accompagne pour faciliter les démarches administratives grâce à un dossier unique.

Auray Quiberon Terre Atlantique intervient également pour moderniser, changer ou étendre le réseau de 196 km d'eau potable qui maille la Commune.



Porte Océane - 17 rue du Danemark

CS 70447 - 56404 Auray Cedex

02 97 29 06 54

accueil@maison-du-logement.fr

Le lundi, mercredi et vendredi :
10h00 - 12 h 30 et 14h00 à 17h00.

Le mardi et jeudi : 10h00 - 12h30. Per-
manences sur rendez-vous.

Concernant le traitement des eaux usées,

la Communauté de communes assure la gestion et l'entretien des deux stations d'épuration nécessaires pour traiter les rejets des près de 7 500 Pluvignois.

En 2017, de nombreux travaux seront réalisés comme par exemple, la réhabilitation du réseau dans le quartier de Lér Paris à hauteur de 110 000 € ou encore une extension de réseau le long de la route de Sainte-Anne pour un montant de 100 000 €.

On peut encore évoquer les travaux de sécurisation du réseau existant à Brévanteq qui s'élèveront à 130 000 €.

Pour chaque compétence, les élus communautaires, au nombre de 56, sont issus des conseils municipaux des communes et votent les projets ainsi que les budgets correspondants.

Auray Quiberon Terre Atlantique, tout comme la Commune de Pluvigner, est une collectivité territoriale de proximité, au service de ses habitants.

La Communauté de communes apporte également chaque année un soutien financier appelé fond de concours de 500 000 € aux 24 communes afin de contribuer à l'accompagnement des projets communaux.

Pluvigner a ainsi bénéficié d'une aide de plus de 20 000 € pour contribuer au projet de construction d'une nouvelle école maternelle.



Tout récemment, les conseillers communautaires ont adopté une politique culturelle et sportive communautaire permettant ainsi à Auray Quiberon Terre Atlantique d'apporter son soutien, en complémentarité avec l'action des communes, aux projets portés par les associations du territoire. Ainsi, sur la base de critères bien définis, lorsque l'intérêt communautaire est avéré, une subvention peut être accordée aux porteurs de projets locaux. Pour 2017, le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur le site.

Aux côtés de la Commune de Pluvigner, Auray Quiberon Terre Atlantique intervient au quotidien pour le fonctionnement et le développement du territoire.

Les représentants de Pluvigner à Auray Quiberon Terre Atlantique :
Gérard Pillet; Bernard Bodic, Aurélie Rio, Yvonnick Guéhenec.

Retrouvez tout l'actualité d'Auray Quiberon Terre Atlantique sur www.auray-quiberon.fr

Concours des maisons fleuries : félicitations aux lauréats 2016

Le samedi 8 octobre 2016, les 25 participants, dont 4 nouveaux, se sont retrouvés chez Edith et Gilles Le Fur et pour recevoir leurs prix des mains du maire. Le jury a vu de très belles réalisations. Les candidats s'inscrivent et s'engagent vraiment.



Les lauréats :

- **Façades et terrasses** (5 participants)
1^{er} prix : Marcel Le Galludec puis ex aequo : Gilles Le Fur, Alphonsine Georges, Gérard Le Calonnec et Mme Jarsalé
- **Petits jardins** (5 participants)
1^{er} prix : Le Mené Elisabeth et Prono André puis ex aequo : Guy De Blecker, Yvon Jacq et Marie Claire Lorant. Hors concours : Alain Vannelet
- **Jardins** (8 participants)
1^{er} prix : Gérard Le Calonnec puis ex aequo : Michel Albert, Christian Leuranguer, Jean Louis Gueguen, Raymond Le Mezo, Roger Goupil, Jacqueline Le Pen et Gilbert Le Palud
- **Grands jardins** (4 participants)
1^{er} prix : Raymond Le Norcy puis ex aequo : Dany Goasmat, Lucien Robino et Alain Lorho
- **Parcs** (5 participants)
1^{er} prix : Maryane Le Gal puis ex aequo : Marcel Le Galludec, Patrick Lorho et Gilles Kerneis.
- **Hors concours** : Jean Yves et Marie Claire Ollier

Un remerciement particulier aux 2 participants au concours qui ont également ouvert leurs jardins au public pour les "rendez-vous au jardin" des 4 et 5 juin 2016 : **le jardin des Z'O (JY et MC Ollier)** et **Maryane Le Gal**.

Rendez-vous à tous en 2017 !

Patricia Le Boulaire
Conseillère déléguée
au patrimoine



Lutte contre l'expansion du frelon asiatique : bilan pour l'année 2016

En 2016, une nouvelle action de piégeage a été lancée au printemps et à l'automne afin de capturer les nouvelles reines.

Il ne faut pas baisser la garde et continuer le piégeage. Les pièges sont réutilisables pour les prochaines campagnes.

Nous pouvons empêcher le développement du frelon asiatique. Quand rien n'est fait une commune peut avoir 5 nids une année et 50 la suivante!

La mairie remercie les personnes ayant participé à la campagne de piégeage. Si vous êtes concerné par la présence éventuelle d'un nid, il faut le signaler en Mairie qui vous dirigera vers des entreprises spécialisées référencées par la FDGDON 56 (liste disponible en mairie).

Pour 2017, pensez à remettre vos pièges fin février début mars.

Campagne du printemps (février à mai) : **3397** frelons asiatiques capturés
(1088 en 2015)

Campagne d'automne (septembre à décembre) : **8864**
(7965 en 2015)

Nombre de piégeurs déclarés en Mairie : **86**
(42 en 2015)

Nombre de nids signalés en Mairie en 2016 : **50**
(26 signalés en 2015, 13 en 2014)

Remerciements à Louise LE BARON

Ils sont adressés au nom du conseil municipal et des Pluvignois à une dame née le 1^{er} avril 1924 et décédée le 12 septembre 2016.

Cette dame de 92 ans, Louise LE BARON, a légué à la commune sa maison et ses économies, soit 140 000 € environ.

Nous continuerons à honorer sa mémoire en entretenant et fleurissant la sépulture dans laquelle elle repose au cimetière de Pluvigner.

Merci Madame, Merci Louise.
Le Maire Gérard PILLET



Nouvelle carte d'identité



Pluvigner fait partie des 28 mairies du Morbihan équipées en bornes biométriques : depuis le 1er décembre 2016, il faut prendre rendez-vous à la mairie pour vos demandes de cartes d'identité.

Vos demandes de carte d'identité se simplifient :

- ✓ vous pouvez désormais faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- ✓ Notez le numéro de pré-demande qui vous a été attribué
- ✓ prenez contact avec l'une des 28 mairies du Morbihan équipées de bornes biométriques. Pluvigner est l'une de ces mairies.
- ✓ Rassemblez vos pièces justificatives
- ✓ Présentez-vous au guichet de la mairie pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- ✓ Retirez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande

Etat civil

Naissances et mariages

du 1^{er} août au 31 décembre 2016

(pour les familles ayant donné leur autorisation)



Bienvenue à ...

- KERVINIO Lily née le 08 août
- LE MESTRALLAN Théo né le 11 août
- GRANGER Manoa né le 18 août
- LE GALLO MAZOYER Célya née le 20 août
- BOURGÈS Victor né le 26 août
- LE SOMMER Emma née le 14 septembre
- KERSUZAN Hugo né le 24 septembre
- KERSUZAN Mathis né le 24 septembre
- LE GOHÉBEL Nolan né le 06 octobre
- BOURIGAULT Côme né le 14 octobre
- JAFFRAIN Victor né le 15 octobre
- GUEGAN Léona née le 16 octobre
- PIQUET Lena née le 17 octobre
- SALOMON Liam né le 24 octobre
- BROUZES Axel né le 31 octobre
- LE CALONNEC Lois né le 14 novembre
- TOULGOAT Liam né le 07 décembre
- GUILLEMIN Merwan né le 16 décembre
- GUILLERVIC Eva née le 24 décembre
- YHUEL Azaël née le 26 décembre

Félicitations aux nouveaux mariés

- **le 6 août** : LAUDIC Yoann et BERNARD Marjorie
- **le 6 août** : LE GOFF Guérolé et PELERIN Joanna
- **le 13 août** : LE BODIC Jean-François et CHATEIGNER Emmanuelle
- **le 27 août** : GUILLEMOTTE Nicolas et LE DORTZ Angélique
- **le 3 septembre** : CRETON Sébastien et DUCLOYER Stéphanie
- **le 8 octobre** : CAUDAL David et BAILLY Mélanie
- **le 22 octobre** : PLATHEY Cyrille et BIET Nolwenn



Épizootie d'influenza aviaire : risque élevé

La situation sanitaire, au regard de l'épizootie d'influenza aviaire (H5N8) qui sévit en France depuis le 1er décembre 2016, reste toujours évolutive.

A la date du 2 janvier 2017, le bilan s'élève à 83 foyers d'influenza aviaire, hautement pathogènes, en élevages d'oiseaux domestiques et à 5 cas dans la faune sauvage, dont un dans la Manche. La confirmation, le 31 décembre 2016, d'un foyer dans une basse-cour de 20 volailles dans les Deux-Sèvres porte à 5 le nombre des basses-cours familiales dans lesquelles le virus a été détecté.

L'apparition d'un foyer du virus de l'influenza aviaire (H5N8) dans une basse-cour du Morbihan entraînerait immédiatement de grandes difficultés à l'export pour les entreprises du secteur volaille du département pendant au minimum trois mois ainsi que de nombreuses limitations commerciales au niveau national et des risques de contamination des élevages professionnels.

Un arrêté ministériel du 5 décembre 2016 a qualifié le niveau de risques en matière d'influenza aviaire d' "élevé". Depuis il convient d'appliquer les mesures suivantes dans toutes les basses-cours non commerciales du territoire :

- confinement des volailles ou pose de filets **sans aucune dérogation possible** : cette obligation permet de limiter les contacts contaminants avec les oiseaux sauvages pour toutes les basses-cours
- application des mesures de biosécurité pour toutes personnes susceptibles de rentrer dans les basses-cours
- surveillance clinique renforcée : toute mortalité anormale, chute de ponte, baisse de consommation d'eau ou d'aliments doit faire l'objet d'une déclaration immédiate à un vétérinaire et à la direction départementale de la protection des populations.

L'implication de tous les détenteurs de volailles, qu'ils aient ou non une activité commerciale, est essentielle à l'arrêt de la propagation de ce nouveau virus.

EPIZOOTIE ?

Une épizootie est une maladie frappant, dans une région plus ou moins vaste, une espèce animale ou un groupe d'espèces dans son ensemble.

INFLUENZA AVIAIRE ?

L'Influenza aviaire est une infection virale hautement contagieuse des oiseaux sauvages et captifs. Susceptibles d'entraîner une mortalité extrêmement importante des animaux et de ce fait d'importantes pertes économiques.

Sécurité routière : le casque devient obligatoire

Dès le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Encourager l'apprentissage du vélo comme activité physique - excellente pour la santé comme pour la qualité de l'air - nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement.

Ainsi, en application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans.



Le décret n° 2016-1800 relatif à cette obligation paru au Journal officiel a prévu un délai de 3 mois pour que chaque famille puisse avoir le temps de s'équiper correctement. L'entrée en vigueur de cette obligation sera donc effective **à compter du 22 mars 2017**. Le port du casque à vélo sera obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Téléthon 2016

Le Téléthon 2016 de Pluvigner et Bieuzy-Lanvaux est représentatif du dynamisme et de l'esprit de solidarité de leurs habitants, de leurs associations, de leurs entreprises et artisans.

Le Téléthon 2016 de Pluvigner et Bieuzy-Lanvaux est représentatif du dynamisme et de l'esprit de solidarité de leurs habitants, de leurs associations, de leurs entreprises et artisans.

Pour cette manifestation le résultat financier de 9 767€ est le produit du travail des bénévoles. Le résultat humain, lui, ne se chiffre pas et est une "richesse" pour notre commune. Ce bilan est celui de la solidarité sans failles qui rassemble les Pluvignois de tous âges et de tous horizons.

Cette année des nouveautés avec la vente de galettes, de marque-pages, la démonstration de piloxing et le concert à l'église de la chorale de l'Echo des Choeurs et des Kanérion.

Etaient au rendez-vous annuel : Mr Pion avec les cages à oiseaux, les Etoiles Cyclistes, les Farfadets, le quartier du Guern, Super U, les clubs de Bieuzy-Lanvaux, l'association "Pour le plaisir", l'atelier du Tanin, le club de fléchettes, le club de Basket et les démonstrations du Country Club, de Sport et Forme, et du club de Gymnastique.



Je remercie la Mairie pour son aide. Je remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur volonté, ainsi que les sponsors et donateurs pour leur soutien. Enfin, je remercie tous les acteurs de cette manifestation solidaire.

Catherine Rietvelt, coordinatrice du Téléthon

Un concert à venir pour les Virades de l'espoir

La virade de l'espoir organisée à Pluvigner les 23, 24 et 25 septembre a permis de récolter 4 500 € au profit de la recherche sur la mucoviscidose. Et ce n'est pas fini puisqu'un concert de Chorales est organisé le dimanche 5 février et devrait permettre d'augmenter encore cette somme.

En septembre, de nombreuses associations se sont mobilisées autour des organisateurs de la Virade pluvignoise pour permettre ce succès auquel se sont associés les scolaires qui sont venus donner leur souffle pour ceux qui en manquent tant.

Les animations proposées, notamment le tournoi de pétanque, le premier muco-mölkky et la rando-patrimoine ont également contribué à réunir une jolie somme qui, sur tout le département du Morbihan, atteint les 214 000 €.

Le dimanche 5 février, ce sont les chanteurs des chorales Crachophonies de Crac'h et la Croche-Chœur de Pluvigner qui donneront leur souffle lors d'un concert qui se tiendra à 16h00 à l'église de Pluvigner.

Ils vous attendent nombreux !



Comme tous les ans, nos jeunes pluvignois ont couru pour les Virades de l'espoir

Les Mamm-Gozh du Lenno - Prad Guerno créent de l'animation dans leur quartier !

Depuis 2014, le quartier du Lenno - Prad Guerno, en bordure de rocade, prend régulièrement des airs de fête et invite la population à découvrir un environnement parfois insoupçonné...

En coulisse, cinq "mamies", qui n'ont pas forcément leurs petits-enfants à proximité, investissent de leur temps et de leur énergie pour animer des ateliers créatifs avec les enfants du quartier. Les éléments créés viennent décorer l'environnement proche, les trottoirs, un chemin creux et l'espace vert arboré. De fil en aiguille, un parcours pédagogique se dessine pour mettre en valeur la nature et l'environnement ordinaire de ce quartier, support d'échanges et de convivialité entre ses habitants.

Rencontre avec Maryline Riou, Mamm-Gozh à l'initiative des projets du quartier.

Quelles ont été vos motivations à l'origine ?

Tout a commencé à la fête des voisins en juin 2014. Nous n'étions pas originaires du quartier et, tout juste installés pour notre retraite rue du Lenno, nous avons participé à cette rencontre annuelle.

Au départ, pour aller au-delà du rassemblement annuel des voisins et créer davantage de liens entre nous, nous avons proposé quelques actions citoyennes comme la mise en place du dispositif "voisins vigilants" et une opération de nettoyage du chemin qui permet d'accéder en raccourci aux commerces situés au nord de la rocade. Depuis, chacun s'organise pour entretenir cet espace commun, de concert avec le service des espaces verts de la commune. Cela crée une dynamique entre voisins et un espace de vie agréable pour le plaisir de tous !

En quoi consistent vos projets d'animation pour le quartier ?

Notre leitmotiv, c'est le quartier pour le quartier, et plus largement, pour l'ensemble des Pluvignois !

Pour partager des moments de convivialité, les cinq Mamm-Gozh du Lenno-Prad Guerno proposent des ateliers créatifs le mercredi et le samedi pour les enfants du quartier âgés de 6 à 12 ans.

Ces ateliers rassemblent de 3 à 10 enfants, souvent plus nombreux sur le temps des vacances scolaires. Les ateliers allient création artistique et sensibilisation à l'environnement dans une démarche de proximité et de lien social.

Pour les travaux de bricolage plus difficiles, les papis sont aussi mis à contribution !



Des jardins pédagogiques avec activités compostage et jardinage pour une découverte ludique et pratique des cycles naturels et des chaînes alimentaires.

Qu'avez-vous réalisé en 2016 ?

Nous nous sommes fixés pour objectif d' "apprendre à regarder la nature différemment et à l'entretenir naturellement pour préserver la biodiversité".

*Cela s'est concrétisé par la mise en place d'un **parcours nature initiatique** pour que le public puisse découvrir et appréhender l'utilité des insectes, des oiseaux et des plantes de notre environnement.*

Ce parcours s'est enrichi de plusieurs créations au fil des mois : un hôtel à insectes, des nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, des jardins pédagogiques, une jachère fleurie mellifère. Avec l'appui de la mairie, nous avons installé des panneaux signalétiques pour faciliter la découverte de ces différents espaces et de leurs "habitants", plantes et animaux de nos jardins.



Toutes les écoles de Pluvigner se sont rendues sur le parcours des classes de CP jusqu'au CM2, avec une visite en deux temps : la découverte des oiseaux et des jardins pédagogiques ; puis les insectes dont les papillons et les frelons asiatiques. Les Mamm-Gozh ont initié les visites et le service jeunesse a pris le relais sur le mois de juin.

Pour fêter Halloween, une cinquantaine de cucurbitacées ont servi tant à la décoration qu'à la préparation de gâteaux... Une trentaine d'adultes ont encadré les enfants. Des quartiers entiers se sont déplacés déguisés. Au total, plus de 120 enfants sont venus fêter Halloween et déguster les gâteaux des Mamm-Gozh ! Un succès qui a largement dépassé les limites du quartier !

En novembre et décembre, bouchées doubles pour les décorations de Noël : plus de 300 petits sujets en bois, découpés, des photophores, des sapins...

Ainsi pour les fêtes de fin d'année, décorations de Noël et illuminations se sont offertes aux nombreux Pluvignois venus découvrir le parcours enchanté.



Quel public a profité de ce parcours nature ?

Un public très diversifié, et en particulier les enfants de la commune puisque sur le mois de juin, avec le concours du service jeunesse, les enfants des écoles de Pluvigner ont suivi le parcours dans le cadre de leur enseignement ou des activités périscolaires.

Nous avons également participé à la semaine pour "Les alternatives aux pesticides", au week-end des Rendez-vous aux jardins ou encore aux portes-ouvertes organisées par l'association Alternatiba sur le Pays d'Auray.

Quels sont vos projets pour 2017 ?

Déjà, il nous faut assurer le **maintien et l'entretien des jardins pédagogiques**.

A ce titre, nous répondrons présents à l'invitation des élus pour participer à la **semaine nationale (du 20 au 30 mars) de lutte contre les pesticides** en animant le jardin pédagogique et son espace de découverte de la biodiversité. Nous y associerons un apiculteur de la commune pour partager avec le plus grand nombre les enjeux autour de la **protection des abeilles**, "sentinelles de l'environnement" et infatigables pollinisatrices très utiles pour la productivité des cultures.

Nous souhaitons ainsi **poursuivre notre action de sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement**.



Avez-vous choisi un thème en particulier sur ces actions 2017 ?

En fil rouge pour 2017, nous mettrons en avant le recyclage avec un nouvel atelier créatif : la reproduction de toiles de peintres impressionnistes sur le thème de la nature en utilisant des bouchons en plastique.

L'atelier joint l'utile à l'agréable : la découverte des courants de peinture et le regard artistique des peintres sur la nature avec le réemploi de bouchons et de bouteilles en plastique en guise de matière première. .

Pour faciliter le portage et la réalisation de tous ces beaux projets, une nouvelle association pluvignoise verra peut-être le jour en 2017. C'est à l'état de réflexion. Pour l'heure, nous souhaitons bon vent aux Mamm-Gozh et à leurs belles initiatives, pleines de sens et riches des échanges intergénérationnels qui cultivent le goût de l'apprentissage en offrant aux enfants un terreau de créativité pour mettre la main à la pâte.



Témoignages et propos recueillis par Aurélie Rio, adjointe à la communication et déléguée communautaire au développement durable

Don du sang Pluvigner - Landaul

LA VIE, C'EST IMPORANT... OFFREZ UN PEU DE VOTRE SANG

Le président de l'association tient à remercier les donateurs, les bénévoles de l'association et les services de la mairie pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Près de 500 dons ont été collectés en 2016 sur Pluvigner et Landaul, grâce à un système basé sur l'altruisme et le bénévolat.

Premiers maillons de cette chaîne de solidarité qu'est le don du sang, il permet aux patients quelles que soient leurs origines ethniques ou sociales de disposer des produits sanguins dont ils ont besoin.

Donner son sang est un geste simple et solidaire qui permet de soigner 1 million de malades chaque année.

Un don de sang est un geste précieux. Vous aussi, venez sauver des vies !



Quelques bénévoles lors de la collecte du 30 novembre 2016

Les produits sanguins ont une durée de vie courte :

- ✓ 42 jours pour les globules rouges
- ✓ 5 jours pour les plaquettes.

Conditions pour donner son sang :

- x Etre âgé de 18 à 70 ans
- x Peser au moins 50 Kg
- x Ne pas venir à jeun
- x Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Prévision dates des collectes 2017

→ pour PLUVIGNER :

- ✓ Mercredi 01 Février
- ✓ Mercredi 24 Mai
- ✓ Mercredi 23 Aout
- ✓ Vendredi 3 Novembre

de 15h00 à 19h00 dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire

→ pour LANDAUL :

- ✓ Mercredi 4 Janvier
- ✓ Jeudi 13 Avril
- ✓ Lundi 30 Octobre

de 15h00 à 19h00 au centre social culturel

Aucun médicament ne peut aujourd'hui se substituer au sang humain !

Carnaval de Pluvigner 2017

Le carnaval aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 15h00.

Les thèmes retenus cette année sont : les légumes, les insectes et les animaux.

Le défilé se déroulera dans le centre-ville et permettra d'animer la commune. Les chars sont confectionnés au chapiteau de la Madeleine tous les samedi après-midis.

Toutes les personnes ou associations qui le souhaitent sont invitées à se déguiser et à rejoindre le défilé.

L'association d'organisation du Carnaval recherche un groupe musical, dance, pour clôturer le carnaval mais aussi des bénévoles pour participer à ce projet festif. Bricoleurs et surtout confectionneurs de fleurs en papier sont particulièrement bienvenus.



Le thème du Carnaval 2016 était "la mer"

Pour tout renseignement contacter Eric Bourcy :
ericbourcy@orange.fr - 06 67 30 26 57.

Bout'chou et Compagnie : un spectacle pour les plus jeunes

L'association Bout'chou et Cie propose un spectacle à destination du jeune public (2-10 ans) le dimanche 5 février 2017 à la salle de la Madeleine.

Sourire aux lèvres, vêtue d'un costume multicolore d'une coiffure clownesque, le clown ZAG débarque sur scène et présente ses numéros.

Tour à tour funambule, dompteuse, équilibriste, jongleuse et magicienne, elle nous entraîne dans un univers loufoque, coloré et hilarant.

Un spectacle à vivre en famille et à ne pas manquer !

Tarif unique : 4 €

Deux représentations : à 11h00 et à 16h00

Réservations :

06 10 89 64 54 ou 06 40 59 58 00
 boutchouetciepluvigner@gmail.com



Football - Groupement de Jeunes du Pays de Pluvigner

La saison 2016 / 2017 est prometteuse, en effet : sur cette première partie, nous avons les U17 qui passent en D1, les U15 en D1 élite, les U13 en D1 et D2, pour l'équipe 3 en secteur. Quant au foot animation, vous pouvez assister le samedi à de très beaux matchs pour toutes les équipes de U6 à U11. En espérant que la deuxième partie de saison sera aussi intense en émotion.

Je tiens à remercier tous les entraîneurs, dirigeants, parents qui officient toutes les semaines sur les terrains afin de nous faciliter l'organisation et le suivi des équipes. Sans vous le club de jeunes ne peut évoluer. A tous les nouveaux dirigeants, qui ont pris des responsabilités, un grand merci.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en toute amitié afin de suivre vos enfants. Remerciements aux personnes qui assurent l'entretien du matériel et des maillots sans oublier l'entraînement des gardiens, où l'on peut voir sur tous les matchs la bonne maîtrise de leur rôle.

Concernant le tournoi en salle qui se déroulera au complexe du Goh Lanno les 18 et 19 février 2017. Il nous serait agréable d'avoir des parents, dirigeants, entraîneurs, et surtout des joueurs seniors des clubs de l'ASP, Kériolets, Landaul, Camors qui font partie

du groupement afin de nous aider à tenir les stands alimentaires, faire de l'arbitrage et de participer à la surveillance et la gestion des plateaux.

Une tombola est organisée jusqu'au 18 février afin de gagner un maillot d'un club de ligue 1 :

- à Pluvigner :
 - Au bar Le Boulaire (maillot de Guingamp)
 - Au bar du Stade (maillot de Nantes)
 - Au bar du Stadium (maillot de Rennes)
- à Camors :
 - Au PMU (maillot du P.S.G)
- Landaul :
 - Au bar de Landaul (maillots du Barsa).

Après les fêtes de fin d'année, la deuxième phase de la saison a repris, certaines équipes dans des catégories supérieures. Je leur souhaite la même réussite avec cet esprit de compétition dans l'assiduité et la solidarité.

Je vous remercie de votre sollicitude et je vous souhaite à tous une bonne année.

Jean Louis LE MARREC



Jean-Louis LE MARREC, président du Groupement de Jeunes Pays de Pluvigner

Pour tout renseignement, contactez :

- Jean-Michel Maincent au 06 51 81 53 69 ou
- Marcel Seguin au 06 84 50 39 70

Suite à l'article paru le 04 novembre 2016 sur le journal Ouest France, nous tenons à préciser qu'en effet la minorité a deux comportements possibles : soit elle ne participe pas aux travaux des commissions et s'oppose systématiquement à tous les projets créant ainsi un climat détestable, soit celle que nous avons choisi à savoir, de participer activement aux travaux des commissions, d'être force de propositions (qui ne sont pas toujours entendues ...) et de défendre les intérêts des Pluvignois. Nous avons en résumé choisi d'opter pour un comportement constructif.

De même, nous avons pu découvrir certaines annonces de projets importants pour le centre ville qui, nous l'espérons, seront discutées largement en commission et qui ne feront pas dérapier le budget communal.

Sous l'égide du Conseil Municipal des Jeunes, une Marianne et l'inscription "Liberté, Egalité, Fraternité" sur la façade Est de la mairie sont mis en place. Nous tenons à féliciter les jeunes pour leur investissement et leur prise d'initiative.

Un grand merci aux donateurs et à l'équipe du CCAS pour le très bon résultat de la collecte de la Banque alimentaire.

Blead mat a souetomp deoc'h, joa ha levez a-hed ar ble !

Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé !



Pour les contacter :

- par courrier à la mairie en indiquant "Pluvigner Autrement"
- par mail à l'adresse suivante : pluvigner.autrement@gmail.com

Les propos et analyses publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.
Le Directeur de la publication.

Le programme de Pluvi'Rando pour ce début d'année

- ✓ **Mercredi 2 février 2017 :**
Circuit de Kerambar'h - LANDAUL - 7,6 km – 2 h
- ✓ **Dimanche 26 février :**
La Vallée du Léran - PLUNERET - 9,8 kms – 3 h
- ✓ **Mercredi 8 mars :**
Sentier de la Baie - PLOUHARNEL - 7,6 km – 2 h
- ✓ **Dimanche 26 mars :**
Les Alignements de CARNAC - 8 km – 2 h
- ✓ **Mercredi 12 avril :**
Circuit de Kercharlotte - COLPO - 14 km – 4 h
- ✓ **Dimanche 30 avril :**
Circuit des Marais – LA TRINITE SUR MER - 8 kms – 2 h
- ✓ **Mercredi 10 mai :**
SAINT GOUSTAN – LE BONO - 12 km – 3h30
- ✓ **Dimanche 29 mai :**
ST PIERRE DE QUIBERON-PORTIVY - 12 km – 3h30
- ✓ **Mercredi 7 juin :**
Le Grand Arc Mégalithique - ERDEVEN - 10 km – 3 h
- ✓ **Dimanche 25 juin :**
Circuit du Bourg - QUISTINIC - 9,5 km – 2h30
- ✓ **Mercredi 12 juillet :**
Circuit des Villages - ERDEVEN - 13 km – 3h30
- ✓ **Dimanche 30 juillet :** Circuit du patrimoine – LANVAUDAN
15 km - 4h30 (prévoir un pique-nique pour cette randonnée)



Les heures de RDV des sorties sont fixées à 8h45 pour les sorties du dimanche et 13h45 pour celles du mercredi

Lieu de rendez-vous : Esplanade de la mairie (côté Office du Tourisme)

Prévenir un responsable Pluvi'Rando si vous vous rendez directement sur le lieu de départ de la randonnée.

Pour tout renseignement, contactez Michel AUBRUN au 06.85.72.14.66 ou Maryse CRUNIL au 06.84.59.55.44 ou pluvi.rando@free.fr

• Stez-Anna Wened ? Stez-Anna An Alre ?

Lod a vo marse souezhet get ar pennad-mañ. Ne glas-komp neoazh ken nemet respont d'ur goulenn a glever ur wezh an amzer dre ar vro-ni : perak ober get Stez-Anna Wened àr ar panneloù hentiñ pa ne gomzer dre-mañ ken nemet a Stez-Anna An Alre. Gwelomp enta.

Gouiet a reomp abalamour da betra emañ daet Kêranna - èl ma veze lâret ha skrivet c'hoazh n'eus ket pell 'zo dre mañ - da vout ar pezh emañ hiriv : ul lec'h anavet-bras, ur gumun dizalc'h abaoe an disparti a zoc'h Pluneret e 1950. Brud ar gêriadenn a greskas fonnapl-bras adalek 1625; dreist-pep-tra abalamour d'ar veleien Carmes bet fiziet an devosion enne adalek 1628. Evit sachiñ perhinderion e voe graet doc'h ar gwellañ evit an amzer-se : savet lima-jennoù, kanennoù... Er blez 1656 e voe embannet, evit tud eskoptioù arall Breizh-Izel, ar re a oa pell a-vamañ, ul levr anvet : «Ar veach devot hac agreabl eus a perc'herinet Santes Anna e Gwened». Perak e Gwened ? Abalamour ma oa e eskopti... Gwened ! Evel-se e veze graet d'an amzer-se evit lec'hiiñ : St Pol a Leon, Konk Kerne. Just èl ma vez graet bremañ get an departamantoù. Ha, hiriv an deiz, e talc'h atav brezhonegerion Leon, Treger - ha zoken re al lodenn a Gerne pell a-zoc'homp - d'ober get Santez-Anna Wened pa vennont komz ag hor Santez-Anna An Alre-ni. Un dra eeun a-walc'h hag aes-tre da gompren enta.

E-barzh ar paperioù savet e galleg, mar kaved ivez mañsion ag eskopti Gwened, e veneged kazimant a-benn en em gav e-tal An Alre, ar penn-gêr tostañ : «près la ville d'Auray». Ken eeun ha ken aes da gompren hama ! E eskopti Gwened a-bezh, mem er vro vretan, e kemered an akustumañs d'ober get Santez-Anna An Alre. Daou anv un tammig dishañval an eil doc'h egile evit ar mem lec'h ; un dra stank a-walc'h da gavout e gwirionez.

Er blezadoù 1980, pa voe en em lakaet ur gomision savet a-ratozh d'en em soñjal àr stumm brezhonek an anvioù-lec'h da ginnig d'ar servijoù foran lakaat àr wel d'an holl (panelloù, paperioù ofisiel...) e voe divizet labourat en ur feson skiantel (studial an anv adalek e stummoù kozh, chom fidel da istor an anv ha da istor ar yezh...). E-ser al labourioù-se e oa bet divizet derc'hel d'an anv kozh, atav en implij e-mesk ar vrezhonegerion : Santez-Anna Wened. Setu perak er c'havomp bremañ dirak hon daoulagad àr vord hentoù ar c'hornad, àr internet... Emañ 'vel ur merch ag an istor, un anv gortozet get ar vrezhonegerion a vaez ar c'hornad. Atav, riskl ebet da zen da fariñ get an hent : roet e vez daou stumm an anv. Ni, tud ar vro, n'hon eus atav dober ebet a vout hentet betek eno : anavout a raomp an hentoù ! Pa lâromp monet da Santez-Anna, ne raomp ket mem mañsion ag An Alre ! ...

• Stez-Anna Wened ? Stez-Anna An Alre ?

Le sujet surprendra peut-être. Il nous semble pourtant opportun de répondre à une interrogation entendue : pourquoi utiliser Stez Anna Wened (Ste Anne de Vannes) sur les panneaux directionnels bilingues, alors qu'on dit communément Stez Anna An Alre (Ste Anne d'Auray) en breton ? Erreur ? Volonté d'imposer un nouveau nom ? Voyons plutôt.

Nous savons pourquoi le village de Keranna (comme on le nommait parfois récemment encore) est devenu un lieu très connu, une commune à part entière depuis la séparation d'avec Pluneret en 1950. La renommée du petit hameau se fit rapidement à partir de 1625; d'autant plus vite et mieux que les carmes, en charge du nouveau pèlerinage à partir de 1628, ne lésinèrent pas sur les moyens publicitaires en usage au 17^{ème}: images, cantiques... En 1656 paru un opuscule : "Ar veach devot hac agreabl eus a perc'herinet Santes Anna e Gwened". Pourquoi "Ste Anne en Vannes" ? Parce que ce lieu se trouvait dans l'évêché de Vannes ! Ainsi localisait-on à l'époque : St Pol en Léon, Konk en Cornouaille (Concarneau) ; comme on le fait aujourd'hui avec les départements. La publication s'adressait avant tout au public des autres diocèses bretonnants qu'on cherchait à faire venir. C'est donc tout naturellement sous ce nom que les gens du Léon, du Trégor et d'une notable partie de la Cornouaille connurent et prirent l'habitude de désigner ce petit village; aujourd'hui encore, on y parle de Stez Anna Wened.

Dans les écrits en français, si l'évêché de Vannes fut également mentionné dès le début, la référence à Auray, capitale administrative et ville marchande notable, le fut aussi : on parla du pèlerinage à Ste Anne près de la ville d'Auray, Ste Anne d'Auray. Les bretonnants "locaux", ceux du territoire vannetais, adoptèrent tout naturellement cette forme : Stez Anna An Alre. Un même lieu désigné de deux manières différentes : la chose n'est pas si rare.

Dans les années 1980, se mit en place un groupe de travail chargé de réfléchir à la forme bretonne qu'il serait opportun de proposer aux services publics au cas où ceux-ci souhaiteraient en faire usage (documents officiels, affichage...). Il fut décidé de faire une recherche des formes anciennes, de collecter les usages contemporains, d'étudier les évolutions par rapport à l'histoire de la langue et de se déterminer ensuite au mieux. C'est dans ce cadre que fut retenue la forme Santez Anna Wened puisque ancienne et toujours en usage dans une part notable de Basse-Bretagne. Voilà pourquoi elle figure sur les panneaux directionnels ; l'héritage d'une histoire, mais aussi un signal connu des bretonnants qui nous viennent de plus loin. Aucun risque de s'y tromper : le panneau est bilingue...

Nous, nous n'en avons pas besoin : nous sommes... chez nous au point que, quand nous disons aller à Ste Anne, nous ne mentionnons même plus Auray, tellement c'est évident !



Cette page vous est présentée par Kerlenn Sten Kidna - An Alre dans le cadre d'une convention avec la commune.

Kerlenn Sten Kidna : école du soir et activités en breton pour adultes dans le pays d'Auray
02.97.29.16.58 - STENKIDNA2@wanadoo.fr
www.kerlenn-sten-kidna.com

Agenda

Février 2017

- 01 COLLECTE DE SANG - Locaux de l'ancien restaurant scolaire, rue Kériolet - 15h00 à 19h00
- 02 RANDONNEE de PLUVI'RANDO
- 05 CONCERT CHORALE ADULTES - 16h00 - Eglise Saint-Guigner
- 05 SPECTACLE POUR ENFANTS "Le clown Zag fait son cirque" - Bout'chou et Cie - Salle de la Madeleine
- 11 BAL - Association "Danser pour la plaisir" - Salle Le Borgne
- 12 VEHICULES ANCIENS - réunion informelle de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 - 12h00
- 18-19 TOURNOI DE FOOT EN SALLE - GJPP - Complexe sportif du Goh Lanno
- 19 THEATRE "Un ouvrage de dames " de la Cie du Puits Ferré - 17h00 - Salle de la Madeleine (voir p.11)
- 25-26 STRUCTURES GONFLABLES "PLUVI'LAND" - Amicale Laïque de l'école J. Rollo - Complexe sportif du Goh Lanno

Mars 2017

- 05 CONCERT DU BIG BAND DU GOLFE - Salle Le Borgne - 16h30 (voir p. 10)
- 08 RANDONNEE de PLUVI'RANDO
- 11 LOTO - APEL Ecole Sainte-Anne - Salle Le Borgne
- 12 BAL - Club des seniors du Tanin - Salle Le Borgne
- 12 TROC ENFANCE - Association La maison des mille pattes - 9h00-14h00 - Chapiteau de la Madeleine
- 12 ENTRE 10 ET 12 - Association Pluvigner-Patrimoines
- 12 VEHICULES ANCIENS - réunion informelle de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 - 12h00
- 12 SPECTACLE DE MARIONNETTES en breton - Association Ti Douar Alré - Foyer de la Madeleine
- 18 CARNAVAL
- 18 CONCERT VOCAL de l'école de musique - 18h00 - Salle Le Borgne
- 19 FEST DEIZ - Koad ha Mor - 19h00 - Salle de la Madeleine
- 25 REPAS DE TI DOUAR ALRE - Salle Jean-Marie Goasmat à Malachappe
- 25 BAL DES CELIBATAIRES - Salle Le Borgne
- 26 RANDONNEE de PLUVI'RANDO
- 26 MELISCENES - Théâtre pour enfants - 16h30 - Salle de la Madeleine (voir p. 11)

Avril 2017

- 01 BAL COUNTRY - Breizh Country Danse - Salle Le Borgne
- 02 "LES MOTARDS CONTRE LA SCLEROSE EN PLAQUES" - AM56 et Club de Tennis - Centre-ville de Pluvigner
- 07 THEATRE - Matches d'improvisation - Larscène - 20h30 - Salle de la Madeleine
- 08-09 BRADERIE DU SECOURS CATHOLIQUE - Chapiteau et parc de la Madeleine
- 09 THEATRE "Tapage nocturne" par le Théâtre des Sables Blancs - 16h00 - Salle de la Madeleine (voir p.11)
- 09 ENTRE 10 ET 12 - Association Pluvigner-Patrimoines
- 09 VEHICULES ANCIENS - réunion informelle de passionnés - esplanade de la mairie - 10h30 - 12h00
- 12 RANDONNEE de PLUVI'RANDO
- 15 CHASSE A L'OEUF - Amicale Laïque de l'école J. Rollo - Chapiteau de la Madeleine
- 16 TROC ET PUCES - Club des Kériolets - Terrain du Goh Lanno
- 17 LOTO - Club de l'ASP - Salle Le Borgne
- 23 MARCHÉ DE L'ARTISANAT - Association Un petit pas vers eux - Complexe sportif du Goh Lanno
- 23 RANDO PEDESTRE ET VTT - Association Croque la vie pour Emy - Bieuzy-Lanvaux
- 30 RANDONNEE de PLUVI'RANDO

"Pluvigner Infos"

- Editeur : Mairie de Pluvigner
- Directeur de la publication : Gérard PILLET, maire
- Réalisation de la publication : Service communication, Mairie de Pluvigner - info@pluvigner.fr
- Impression : IOV Communication - 56610 Arradon
- Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017